

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURCOURY

Séance du 2 juin 2010

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de Convocation : 2 juin 2010

L'An deux mille dix, et le deux juin, à 20h30, le Conseil Municipal de Courcoury, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BIGOT Eric.

Etaient présents : Eric BIGOT, Alain BOISSINOT, Michelle FARGEOT, Nadia MERCIER, Liliane GILLARD, Geneviève VILPASTEUR, Jackie DEGUIL, Françoise BARBAUD, Jean Marc KELLER, Kim BARON BRUMAUD, Joseph BESSONNET, Didier MECHAIN,

Etait absent : Michel BOUTINON qui a donné pouvoir Michelle FARGEOT.
Jean Michel MELLIER qui a donné pouvoir à Françoise BARBAUD.

Nadia MERCIER est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h30

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil, du compte rendu du Conseil Municipal du 5 Mai 2010. Ce dernier est adopté par l'ensemble des conseillers.

Convention SAS

Le chantier d'insertion, le S.A.S. devant effectuer des travaux sur la Commune de Courcoury, au niveau de la façade de la salle des fêtes et des puits communaux, Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de partenariat, et ce qui s'y rattache.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Le Maire à signer la convention.

Pour, à l'unanimité.

RPI : horaires de classe Courcoury

Dans le cadre de la création du RPI COURCOURY/LES GONDS, la mise en place des nouveaux horaires scolaires pour l'école de Courcoury prendra effet à la rentrée prochaine.

Pour cela, le Maire expose au Conseil les horaires de début et de fin de classe, proposés en commission éducation : **8h50 – 12h / 13h25 – 16h15.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve.

Pour, à l'unanimité.

Création d'un SIVOS : nomination de 4 représentants

Suite à la mise en place du RPI COURCOURY/LES GONDS, la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) est nécessaire pour gérer l'organisation logistique et financière des écoles et leur fonctionnement.

Pour chaque commune concernée, 4 représentants volontaires dont le Maire doivent être désignés. Les volontaires sont Jean Marc KELLER, Nadia MERCIER, Kim BARON BRUMAUD.

Le conseil municipal, excluant les 4 personnes désignées, après en avoir délibéré, approuve cette nomination.

Pour, à l'unanimité.

Décision modificative pour versement des subventions aux associations

Jusqu'à présent, les subventions versées aux associations étaient injustement imputées au compte 65738. Le budget Primitif 2010 prévoit également une somme à ce compte. Sur la demande du percepteur, une décision modificative doit être prise pour virer les crédits du compte 65738 au 6574, et, ainsi, pouvoir verser les subventions aux associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision modificative.

Pour, à l'unanimité.

Préparation de concours de la Fonction Publique Territoriale

Un agent contractuel souhaite passer le concours de rédacteur en septembre 2011, et, par conséquent, le préparer par le biais du CNFPT, courant 2010/2011. La collectivité paye une cotisation mensuelle au CNFPT qui comprend les formations des agents. Par conséquent, cette préparation est gratuite pour la collectivité et pour l'agent. Elle se déroulera sur La Rochelle, en 24 jours étalés sur la période d'octobre 2010 à septembre 2011. Par conséquent, l'agent demande à la collectivité de lui accorder 24 jours d'absence pour suivre cette préparation et de prendre en charge ses frais de déplacement et de restauration.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette demande.

Pour, à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le projet d'agrandissement de la Cantine scolaire, relatif au rapport d'inspection qui a eu lieu en début d'année, est en cours de traitement. Plusieurs plans ont été soumis à l'inspecteur pour avis, ce qui a permis de préciser le projet, pour qu'il soit en adéquation avec ses attentes. Lorsque les plans seront définitivement approuvés, un dossier de permis de construire sera déposé et ainsi, les travaux pourront démarrer.
- La préfecture a transmis à la commune un dossier concernant l'élaboration d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Courcoury, de par sa situation géographique, est entièrement concernée par ce projet, et doit émettre un avis à la Préfecture. L'ensemble des Conseillers est d'accord pour adhérer à ce projet.
- Le Maire informe les Conseillers d'un cambriolage ayant eu lieu dans la nuit du 1^{er} au 2 juin aux ateliers municipaux. La remorque achetée en juillet dernier a été volée ainsi que son contenu, des fleurs prêtes à être plantées. La gendarmerie est intervenue pour constater l'infraction, et la déclaration de sinistre a aussitôt été envoyée à la compagnie d'assurance.
- Après divers échanges avec la Hongrie, par le biais du Groupe Folklorique et en partenariat avec la mairie, la commune de Courcoury avait été reçue à Szatmárcseke en début d'année. Durant la prochaine Fête de l'Oie, la commune accueillera à son tour une trentaine de hongrois. Monsieur le Maire précise qu'il serait nécessaire que les élus et les administrés se portent volontaires pour les héberger sur la période allant du 12 au 16 Août. L'hébergement comprendrait la nuit et le petit déjeuner seulement.
- Le véhicule épave qui a été placé, sur un espace vert communal en cours d'aménagement, « rue des Obiers » ne peut être retiré par les soins de la mairie. Le propriétaire de la voiture doit se rendre en mairie pour donner son accord express au moyen d'un certificat de cession. Il a été contacté, le dossier est donc en cours de traitement.
- Monsieur Boissinot précise au reste du Conseil que l'inscription de la Commune à la journée « nettoyons la nature » doit être faite avant la fin juin. La commune va, cette année encore, participer à ce geste écologique, symbolique et convivial.
- Monsieur Méchain demande à ce que le regard d'évacuation des eaux pluviales située chez Deschamps soit réparé et solidifié.

La séance est levée à 22h45.

BARBAUD Françoise	BARON-BRUMAUD Kim	BESSONNET Joseph	BIGOT Eric
BOISSINOT Alain	BOUTINON Michel	DEGUIL Jackie	FARGEOT Michelle
GILLARD Liliane	KELLER Jean-Marc	MECHAIN Didier	MELLIER Jean-Michel
MERCIER Nadia		VILPASTEUR Geneviève	